


RÈGLEMENTS, POLITIQUES ET PROCÉDURES

Titre :	Politique sur la protection de la confidentialité dans le Programme de simulation Mère- Enfant du CHU Sainte-Justine	No : 2021-C-011-r3	
Direction responsable	Direction de l'enseignement		
Niveau d'application	Général		
Nom du signataire	Dr Benoit Carrière, m.d., Directeur de l'enseignement		
Signature			
En vigueur le	Février 2011	Révisé le	2 septembre 2021

1. PRÉAMBULE ET DÉFINITIONS

Le programme de simulation Mère-Enfant du CHU Sainte-Justine offre des lieux et des équipements de simulation, ainsi que des ressources humaines qualifiées pour permettre l'apprentissage basé sur la simulation. Sa mission est de contribuer à l'amélioration des techniques d'enseignement, au transfert des connaissances et ultimement à l'amélioration des soins fournis à la mère et à l'enfant.

Simulation

Méthode pédagogique qui permet d'acquérir des connaissances et surtout de maîtriser des gestes cliniques ou thérapeutiques par le biais d'une technologie utilisant la réalité virtuelle, des patients simulés ou des mannequins informatisés. Elle se définit comme une représentation fidèle et réaliste d'un environnement complexe où des situations peuvent être reproduites. Son utilisation permet un contrôle sur l'environnement éducationnel tout en diminuant les risques associés à l'apprentissage auprès des patients.

Participant

Cette expression inclut l'ensemble des individus, notamment les médecins, résidents, externes, infirmières et autres professionnels de la santé œuvrant ou non au CHU Sainte-Justine et appelés à participer à une activité de simulation, que ce soit à titre d'observateur (en personne ou en visionnant un enregistrement) ou par le biais d'une participation active, (à titre d'instructeur ou comme personne en situation d'apprentissage).

Numéro RPP : 2021-C-011-r3	
<i>Approbation d'entrée en vigueur par le :</i> Gestionnaire : 2011-02 Comité de direction : n.a. Comité de régie : n.a. Conseil d'administration : n.a. Résolution no : n.a.	<i>Contenu révisé et approuvé le:</i> Gestionnaire : 2021-09-02 Comité de direction : n.a. Comité de régie : n.a. Conseil d'administration : n.a. Résolution no : n.a.

2. PORTÉE

La présente politique s'applique à tous les participants aux activités pédagogiques du programme de simulation Mère-Enfant du CHU Sainte-Justine.

3. BUTS

- Favoriser un climat propice à l'apprentissage au sein du programme de simulation, afin de permettre l'accomplissement des objectifs d'apprentissage;
- Protéger la vie privée des patients dont le vécu a inspiré le scénario d'une simulation;
- Assurer le respect des droits d'auteur afférents aux scénarios de simulation;
- Empêcher le partage des informations entre participants afin de permettre la réutilisation du matériel pédagogique des différents scénarios.

4. OBJECTIF

Assurer la protection de la confidentialité de l'ensemble des renseignements et activités reliés aux simulations qui se déroulent dans le cadre du programme de simulation Mère-Enfant du CHU Sainte-Justine.

5. RÈGLES D'APPLICATION

1. La protection de la confidentialité

1.1. Règles générales

L'ensemble des informations relatives aux simulations sont confidentielles, quelle qu'en soit la teneur et la forme (verbale, écrite, observations cliniques, vidéos ou toute autre forme), incluant, mais non limitativement :

- l'ensemble du matériel didactique créé ou utilisé dans le cadre des simulations (scénarios, programmes de formation, vidéos, grilles d'évaluation, etc.);
- le comportement, les décisions prises et les gestes posés par les participants;
- les événements qui surviennent dans le cours de la simulation et son issue;
- les directives et commentaires émis par les instructeurs;
- les discussions de débriefing;
- tout document relié à la simulation.

À cette fin, tout participant à une simulation, et toute autre personne qui détient de l'information relative à celle-ci, doit prendre tous les moyens requis pour en préserver la confidentialité, à savoir :

Numéro RPP : 2021-C-011-r3

Approbation d'entrée en vigueur par le :

Gestionnaire : 2011-02
Comité de direction : n.a.
Comité de régie : n.a.
Conseil d'administration : n.a.
Résolution no : n.a.

Contenu révisé et approuvé le:

Gestionnaire : 2021-09-02
Comité de direction : n.a.
Comité de régie : n.a.
Conseil d'administration : n.a.
Résolution no : n.a.

- en dehors du contexte formel de la simulation, s'abstenir d'en discuter avec quiconque ou d'y faire référence d'une quelconque manière;
- s'abstenir de diffuser tout document ou toute note relative à la simulation et prendre tous les moyens requis pour protéger la confidentialité de tels documents.

La direction académique du programme de simulation conserve la possibilité de révéler ou d'autoriser la divulgation de renseignements relatifs à des simulations, dans un contexte d'enseignement de publication, et dans la seule mesure où une telle divulgation ne révèle aucun renseignement relatif aux participants et ne porte aucunement atteinte aux buts énoncés dans la présente politique.

La direction du programme de simulation se réserve également la possibilité de révéler ou d'autoriser la divulgation de renseignements pour toute situation exceptionnelle ayant trait à la sécurité d'un participant ou au non-respect des politiques du centre par ce dernier.

Le non-respect des obligations prévues dans la présente politique peut entraîner, pour les professionnels, les employés et les étudiants, des mesures disciplinaires, administratives ou légales (établies par notre établissement) selon le cas.

1.2 Gestion des données vidéo

Tous les enregistrements vidéo sont conservés de façon sécuritaire à l'intérieur de l'infrastructure informatique du CHU Sainte-Justine et gérés par un système permettant la gestion des accès par le CSME. La durée de conservation est dictée par le calendrier de conservation des données de l'établissement.

- sept (7) ans pour fins de projets de recherche
- un (1) an pour des fins d'enseignement

Tous les enregistrements vidéo seront supprimés après le délai prescrit selon les critères ci-haut mentionnés par le programme de simulation.

Il est de la responsabilité de chaque responsable d'une activité de simulation de contacter le CSME pour demander une modification au calendrier de conservation usuel.

Veuillez-vous référer à la politique POL-252 -Enregistrement de conférences et production et diffusion de documents audiovisuels et multimédias afin de connaître les modalités d'enregistrement et de diffusion des documents multimédias ainsi que le cadre de gestion des accès.

2. Rôles et responsabilités

La Direction de l'enseignement

- Approuve la présente politique.

Numéro RPP : 2021-C-011-r3

Approbation d'entrée en vigueur par le :

Gestionnaire : 2011-02
Comité de direction : n.a.
Comité de régie : n.a.
Conseil d'administration : n.a.
Résolution no : n.a.

Contenu révisé et approuvé le:

Gestionnaire : 2021-09-02
Comité de direction : n.a.
Comité de régie : n.a.
Conseil d'administration : n.a.
Résolution no : n.a.

La Direction académique du programme de simulation

- voit au respect de la politique par les participants, en collaboration au besoin avec la Direction des ressources humaines, la Direction de l'enseignement, la Direction des affaires médicales et universitaires;
- s'assure que tous les participants à une simulation ont signé l'engagement de confidentialité (annexe I de la présente politique) avant le début de la simulation;
- en cas de bris de confidentialité, avise les autorités compétentes.

Les participants

- prennent connaissance de la présente politique et en respectent les termes;
- avisent les autorités compétentes dès qu'ils constatent un manquement à la politique;
- collaborent à l'enquête à la suite d'un bris de confidentialité pour lequel ils ont été impliqués ou dont ils ont été témoins.

6. ANNEXES

Annexe 1
Engagement de confidentialité

J'ai pris connaissance de la Politique sur la confidentialité du programme de simulation du CHU Sainte-Justine et j'en ai obtenu une copie.

Je déclare en avoir compris le contenu et je m'engage à en respecter les termes.

Je consens à être filmé lors d'une activité organisée par le programme de simulation du CHU Sainte-Justine, et comprends les termes qui régissent la conservation de ces vidéos.

Je m'engage à protéger la confidentialité de l'ensemble des renseignements auxquels j'aurai accès dans le cadre de la simulation.

Je comprends que le non-respect de ma part des obligations prévues dans la présente politique peut entraîner des mesures disciplinaires, administratives ou légales à mon égard.

Signature

Date

Nom en lettres moulées

Statut (médecin/résident/employé/enseigné)

Numéro d'employé ou numéro de pratique

Numéro RPP : 2021-C-011-r3

Approbation d'entrée en vigueur par le :

Gestionnaire : 2011-02
Comité de direction : n.a.
Comité de régie : n.a.
Conseil d'administration : n.a.
Résolution no : n.a.

Contenu révisé et approuvé le:

Gestionnaire : 2021-09-02
Comité de direction : n.a.
Comité de régie : n.a.
Conseil d'administration : n.a.
Résolution no : n.a.